

COMBAT BRETON

Kazetenn Emgann



OUI A LA DEFENSE DE LA LAICITE
NON A L'ECOLE DE LA
REPUBLIQUE FRANÇAISE.

1994 : bloavezh mat ha bec'h dezhi !

LOI FALLOUX

Manœuvres et calculs

On s'y attendait, la droite française doit conforter son électoral, assurer la "bonne éducation" de ses futurs électeurs, faire le tri, par l'argent, de ses futures élites... De grandes écoles d'enseignement supérieur privé se taillent déjà une place non négligeable dans cette stratégie de sélection.

Cette loi qui va permettre de financer des immeubles privés par de l'argent public (ne l'oublions pas...) va donner un nouvel essor à l'enseignement privé. La Bretagne, en lente voie de laïcisation dans l'enseignement général, va certainement connaître une phase de stagnation dans cette évolution.

Les militants de la gauche nationale bretonne ne peuvent que le regretter. Comme nous regrettons la main-mise du privé sur 80% de l'enseignement agricole, d'où sortent tous "nos modèles" de productivisme, de course au profit, et d'élimination des plus faibles.

Emgann, partisan d'un enseignement laïque et gratuit avec programmes conçus et contrôlés par des Bretons dénonce le coup de force de la droite parlementaire au pouvoir. Bretons, Basques, Alsaciens, seront aux premières loges des votants. Nos députés savent bien que l'école est le premier facteur de division de nos peuples. Ce clivage s'avère totalement néfaste à l'émergence d'une conscience nationale et sociale forte, dont la Bretagne a tant besoin pour

entourer le chemin vers la souveraineté. Il leur permet leur réélection au mandat sur mandat quand ce n'est pas de père en fils... Ce n'est pas l'argent qui nous tresserons des couronnes d'enseignement public laïc. Il est aussi responsable de la désastreuse politique de dépersonnalisation de générations de Bretons. De l'autre côté ce ne sont pas les exceptions qu'étaient Y. Vari Perrot, ou aujourd'hui Anna Vari Arzur, qui dédouaient la "catho" de la même œuvre de débretonnisation.

A sa décharge, les gouvernements étaient laïcs. Eux suivaient, hélas avec entraînement...

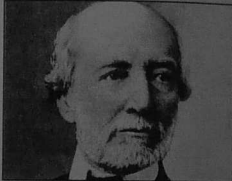
Il y a aussi fort à parier que les prochaines élections municipales seront en Bretagne, marquées par cette nouvelle "guerre scolaire". Sans compter les multiples déchirements de nos conseils municipaux lorsqu'il s'agira de voter les crédits aux écoles privées.

Nous touchons là un des problèmes de fond de notre vie politique en Bretagne. La paix scolaire est en des facteurs d'une vie sociale plus harmonieuse, d'une plus grande solidarité entre Bretons, d'unité, vers un objectif digne de nos aspirations, l'avènement d'un pouvoir breton, légitime et décidant dans l'intérêt de notre peuple.

30 000 BRETONS SUR LE PAVE PARISIEN

Pour la défense de la laïcité ?

Des laïques qui manifestent pour le maintien d'une loi défendue par un monarchiste, ça ne manque pas de piquant ! En effet, il conviendrait de dire "Loi De Falloux" et non pas "Loi Falloux" puisqu'elle fut proposée par un certain comte Frédéric Albert de Falloux en 1849. Ce noble d'origine angevine qui fut d'ailleurs propriétaire d'un château à Bécherel n'était pas connu



Le Comte de Falloux (O.F. 1.01.94)

pour être un ardent défenseur de l'école laïque. Bien au contraire !
Y.P. Pourquoi donc défendre ainsi, bec et

PEMP KINNIG DIAZEZ EVIT DAZONT POBL BREIZH

- Pobl Breizh anavezet ez ofisiel war he douar istorel (Bro Maoned ennañ).
- Breizhoù Breizh diennet dre gavaladed, galloudoù gwiriñ gante war bep fachenñ hag o vevañ en anv Pobl Breizh er Frammoù atrovroadel.
- Ar Brezhoneg ofisiel e pep degouez ar vuhez foran hag e pep live en deskadurezh : adalek ar skolioù marm betek ar skolioù meur.
- Ur steuñv diorroadur ekonomikel diazeret war ampartiz hon tud hag hon pinvidigezhioù naturel, skoret war Frammoù-lech, o toujan an dud hag an andro.
- Gwir d'an holl da vevañ mat e Breizh, gant pe hep labour.

Pa vo bel tizhet ar pemp pal-se e vo bet graet araokadennoù splaner e frammoù hon stourm evit an dreubidigezh vroadel.

UNE ALTERNATIVE POUR L'AVENIR DU PEUPLE BRETON

- La reconnaissance officielle de l'existence du peuple breton dans son intégrité géographique et historique (Loire-Atlantique incluse).
- L'élection à la proportionnelle intégrale d'une assemblée bretonne, dotée de pouvoirs réels à tous les niveaux et représentant le peuple breton dans les instances européennes et internationales.
- L'officialisation de la langue bretonne, dans tous les actes de la vie publique, et à tous les niveaux de l'enseignement : de la maternelle à l'université.
- La mise en place d'un plan de développement économique fondé sur nos ressources humaines et nos richesses naturelles, basé en priorité sur des structures locales respectueuses des hommes et de l'environnement.
- La garantie pour tous de vivre décemment en Bretagne, avec ou sans emploi.

Ces cinq points acoués constitueront des avancées significatives dans le cadre de notre lutte de libération nationale.

EMGANN, kazennenn EMGANN Organe du mouvement EMGANN. Remet ar gaezenn/Directeur de la publication : Philippe Jesumouillé. Moulter/Imprimerie : Imprimerie Henry Péderneg. Chometech/Adresse : BP71 - 22202 Gwenegamp Cedex 4. Kommandant/Abonnement : 150 L. Dep.mtz/Mensuel CPPAP : N° 65664. ISSN : 0763 5392

Politikerezh

Détonateurs.

Les abus de pouvoir des préfets

ongles, le statu-quo et s'abriter derrière une loi de près de 150 ans dont les autres articles sont tombés en désuétude depuis fort longtemps ? Pourquoi, en toute logique, ne pas demander sa révision dans la mesure où la limite des 10% serait déjà excessive ? (1)

La réponse a été clairement donnée lors de la manifestation du 16 janvier dernier. Sous couvert de défense de la laïcité, elle avait en fait pour objectif la défense de l'école de la République. Elle se voulait la manifestation de l'adhésion au mythe d'une France Républicaine une et indivisible dont l'école est l'instrument privilégié. Sous prétexte de former des "citoyens actifs et responsables", l'école a pour but de fabriquer des petits Français bien intégrés ne parlant qu'une seule langue prêts à défendre la mère-patrie au besoin.

On est loin de la définition de la laïcité qui donnait récemment dans le quotidien Ouest-France, le 29 décembre dernier, un responsable de la F.S.U. Bretagne : "Une école laïque, c'est-à-dire ouverte et pluraliste, s'appuyant sur la diversité des cultures et des idées, assurant le respect de l'identité de chacun, quelles que soient sa nationalité, sa religion ou son origine sociale".

On a vu comment ces principes sont appliqués à Kemperle, par exemple, ou les soi-disants laïques ne voulaient pas des élèves de l'école Diwan dans la cantine publique (voir ailleurs).

Encore une fois les Bretons se sont mobilisés en masse pour défendre une cause tout à fait juste : la laïcité au vrai sens du terme. Ils se sont, en fait, faits récupérer par les défenseurs d'une idéologie jacobine et tricolore qui a toujours cautionné l'entreprise de débretonnisation de l'école française en Bretagne.

Ce n'est pas la seule loi Falloux qu'il faut effectivement reviser mais l'ensemble des lois qui régissent l'éducation de notre Peuple. Faute de vouloir en prendre conscience équivalait à se condamner éternellement à faire preuve de suivisme derrière les syndicats et les partis de la gauche française en espérant naïvement qu'ils penseront un jour à nous en tant que Bretons.

La solution est tout simplement politique en ce sens qu'elle passe par la conquête d'institutions qui nous soient propres et qui nous permettent de légiférer dans le domaine de l'éducation dans l'intérêt des Bretons et de la Bretagne.

Yann GARDUNER

(1) La loi de Falloux limite à 10% la participation financière des collectivités locales aux travaux de rénovation et de construction des collèges et lycées privés. Elle fut adoptée sous son aucteur par un ministre de l'Instruction Publique, M. de Parieu, le 15 mars 1850.

et dans les carrières. Des centaines de milliers de cartouches de chasse sont vendues chaque année, stockées sur des étagères, transportées dans les poches, les voitures, etc. Chaque cartouche est bien plus dangereuse que ces détonateurs, car elle contient à elle seule : 1. l'amorce (détonateur), 2. la poudre (explosif), 3. les projectiles (plombs).



Non, tout ce grand spectacle n'était qu'une vaste mise en scène, une de plus donnant les pleins pouvoirs aux préfets. Une de plus aussi pour assaillir la réputation des flics et de l'armée, au service du bon peuple.

Cette machination n'écarte pas cependant le grave problème des containers, évantrés sur nos côtes. La course au profit est passée par là. Les photos des cargos sont édifiantes. Comme l'est la composition des équipages !!! La France ayant bradé sa flotte n'a plus grand-chose à dire. La Bretagne, placée en sentinelle avancée de l'Europe sur l'Atlantique, doit par contre avoir un droit de regard sur les marchandises passant au ras de ses côtes (faute de pouvoir en accueillir une partie dans un grand port franc... international... à créer... à Brest ?).

Nous ne parlerons pas avec les loups "pollution, pollution" puisqu'il n'y en a pas eu. Ne galvaudons pas le terme.

Je dénonce le pouvoir des préfets et la manipulation des médias par les mêmes préfets.

Le collectif "Mor Glaz" ferait bien de mettre dans ses objectifs, en plus de la protection de nos côtes, un chapitre pour la préservation des Bretonnes et des Bretons contre l'influx et les abus de pouvoirs des préfets, la pollution des esprits par l'administration française.

EMGANN DENONCE L'INCAPACITE DES AUTORITES FRANÇAISES FACE A "LA MAREE EXPLOSIVE"

Après la découverte de milliers de détonateurs sur les côtes bretonnes, Emgann estime que l'incapacité des autorités françaises, pourtant prévenues par les Britanniques, démontre à nouveau que la Bretagne souffre de l'absence d'un pouvoir politique de décision à même de prendre les mesures qui s'imposent afin de protéger son littoral.

A court terme, Emgann exige que la réglementation des transports maritimes soit renforcée avec la mise en place d'une zone de contrôle étendue afin de prévenir tout danger de pollution et d'accident et souhaite que cette affaire soit le déclencheur d'une prise de conscience accrue des Bretons face aux risques qui menacent l'économie et le patrimoine naturel de la Bretagne.

Usine de traitement de fumier de volaille.

La position d'Emgann Kreiz Breizh

Le traitement du fumier de volailles peut être une solution satisfaisante sur le plan purement écologique.

Le stockage dans les champs, en attente d'enfouissement durant les mois d'hiver, avec ruissellement et infiltration, transport des cadavres par les renards et les corbeaux, est une source importante de pollution et de risques d'épidémies.

Chaque volailler devrait avoir, dès maintenant, son silo bétonné de stockage couvert (au moins bâché) dans l'attente d'épandage (1).

Sur le plan économique : les "usines" de traitement, si elles se font, devraient être proches des zones de forte production pour éviter des transports coûteux en énergie et les risques sanitaires.

Rien ne prouve leur rentabilité. **Sur le plan social :** les usines de traitement, libérant les volaillers industriels des contraintes des plans d'épandage, peuvent vite s'avérer catastrophiques et entraîner l'élimination rapide de l'aviculture familiale, complément de revenu de la ferme ou de jeunes paysans sans terre ayant investi dans un ou deux poulaillers.

Les gros grossiront sans contraintes et imposeront leurs lois avec la **bénédiction des abatteurs.**

Sur le plan de l'environnement naturel : Les terres aujourd'hui cultivées "grâce" aux plans d'épandages risquent fort de devenir des friches supplémentaires, portant atteinte au paysage dans un centre-Bretagne menacé de désertification.

Les volaillers ne s'intéressent généralement aux cultures que par obligation et n'en tirent que peu de revenus.

L'aviculture industrielle doit de toute façon trouver des solutions différentes de celles pratiquées aujourd'hui.

Dans l'état actuel de notre économie, compte tenu du type de production et d'exploitation que nous défendons, nous sommes pour le maintien des plans d'épandage, avec silo de stockage bétonné et bâché

pour le fumier en attente d'être enfoui.

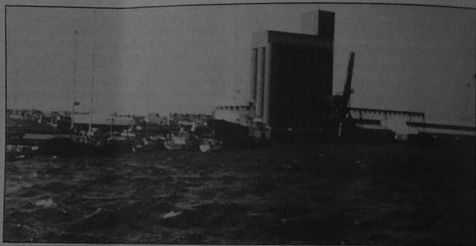
Nous émettons en faveur d'expressions réservées au traitement industriel à St-Thois. Toutefois, si cette méthode, outre sa rentabilité, n'est pas liée à une réglementation stricte de la surface cumulée des élevages par exploitant, seule solution capable de maintenir de nombreux

aviculteurs dans la profession allié à la préservation de nos paysages, atout d'avenir pour la Bretagne.

Commission Agriculture-Environnement d'Emgann

(1) Les poulaillers sont vidés en moyenne six fois par an, l'enfouissement ne se fait qu'au moment des semis.

Plus de criée à St-Nazaire



Criée de St Nazaire (photo Philippe Bonnet)

La criée nazairienne a définitivement fermé ses portes.

Cela fait deux mois que l'on s'était fait une raison, mais maintenant, c'est fait.

Il n'y a plus rien. Depuis début septembre déjà, la criée tournait au ralenti.

Courant novembre, un comité consultatif composé de professionnels de la pêche et de partenaires, s'est tenu à St-Nazaire, la fermeture étant inéluctable, la trentaine de patrons pêcheurs nazairiens n'a pas voulu y participer, maintenant ils s'en vont vers les quais du Croisic, à plus de 25 km.

L'activité de la pêche à St-Nazaire était très fragile, des chiffres très moyens en 1992, l'on fait basculer dans l'histoire.

Du côté des élus (le maire étant chevènementiste) on accuse l'Europe de Maastricht, ce qui n'est pas entièrement faux, mais auparavant l'on pourrait accuser la France si chère à nos élus, qui depuis des années laisse crever la pêche bretonne.

Cela fait des années que le mouvement breton ainsi que les professionnels de la

pêche le disent, et ces mêmes élus faisaient la sourde oreille.

Maintenant il est trop tard, à moins que l'on ait l'intention de les faire travailler sous perfusion pendant la saison pour faire voir à la clientèle touristique les restes d'une grande industrie et d'une grande nation.

Le Petit Maroc à St-Nazaire, tout le monde connaît. Vous passez le pont basculant et presque en face de l'ex-embarcadère du bac de Mindin d'un côté et face à l'impressionnante base sous-marine de l'autre côté, vous avez un bâtiment blanc fermé à clé et qui attend.

Le Petit Maroc perd son corps et son âme, que va-t-il devenir ? 200 personnes de moins sur et autour des quais, les commerces vont avoir bien du mal dans cette ville déjà sinistrée par le chômage. L'on ne peut croire malheureusement tant que le pouvoir se situera avec les décisions loin de la Bretagne, à une éventuelle reprise économique.

Comité Emgann St-Nazair

L'affaire de la cantine de Kemperle. L'APAISEMENT ?



Photo Ouest-France

Après avoir menacé de faire grève à la rentrée de janvier, les parents d'élèves de l'école Brizeux de Kemperle ont finalement cédé. Les élèves de Diwan pourront accéder à la cantine comme l'avait décidé la municipalité.

Le lundi 3 janvier, les enfants de l'école Diwan ont pris leur premier repas dans les locaux de l'école Brizeux. Tout est bien qui finit bien, pourrait-on penser. Il semble en fait que les choses ne soient pas vraiment terminées.

En effet, les conditions d'accès et d'utilisation de la cantine ont subitement changé le jour de leur application. La volonté de la municipalité d'"étouffer" l'événement en interdisant au média de filmer librement, en "incitant" les instituteurs de Diwan à ne pas s'exprimer sur leur vision de la laïcité, montrent en effet, comme le souligne O.F. du 4.1.1994 "l'apaisement crispé" qui se produit.

Au-delà de ces détails significatifs, il faut rappeler certains points. L'apprentissage de la langue bretonne, l'éducation en breton est un droit élémentaire en Bretagne. Depuis de longues années, des Bretons se battent pour que cela soit possible. Ces personnes ont été contraintes de créer Diwan parce que l'éducation nationale française ne remplissait pas son rôle de service public et refusait l'éducation en breton pour les enfants bretons. "Défense de cracher par terre et de parler breton". Ce sont les mêmes laïcités

aveuglés par le dogme qui aujourd'hui nient le fait que la situation dans laquelle se trouve l'enseignement en breton aujourd'hui est la conséquence de ce travail de destruction de notre langue bretonne.

La conscience bretonne existe, parfois confuse, mais elle est bien présente. Il est vrai que sans apprentissage de l'Histoire Bretonne à l'école, sans média réellement breton, nous avons parfois des difficultés à exprimer clairement ce que nous ressentons au plus profond de nous-mêmes : notre appartenance au Peuple Breton.

Les autorités, les gouvernants le savent ; plus personne n'ose être ouvertement contre la langue bretonne ; à l'heure de l'Europe, la France a cependant rappelé dans sa constitution que le Français est la seule langue de la république et n'a toujours pas signé la charte sur les langues minoritaires en Europe. Avec les paroles, nous avons besoin d'actes.

A Kemperle, la municipalité n'a, semble-t-il, pas cédé aux pressions concernant la cantine. Que cela n'occulte pas la suite de l'histoire : une nouvelle école pour Diwan, répondant aux nouveaux besoins issus de sa croissance.

Le débat sur la laïcité n'est pas réservé à l'école publique à la française. L'école publique à la bretonne a tous ses droits en Bretagne. C'est à cela aussi que doit servir l'argent de nos impôts.

Marie Josée MELLOUET

DIWAN / BRIZEUX Réaction d'Emgann

EMGANN, Mouvement Socialiste Breton de Libération Nationale, condamne le comportement hypocrite de certaines centrales syndicales se prévalant de la laïcité et que l'aveuglement politique conduit à s'attaquer aux écoles Diwan prétextant la modification de la loi Falloux.

Ces mêmes laïcités n'ont sans doute pas le courage et la volonté de s'attaquer aux écoles privées confessionnelles.

Après avoir avalisé depuis 1981, par leur inaction, l'inertie d'un pouvoir soûlant de gauche, élu en partie par eux, et montré leur absence totale de combats, ils pensent sans doute se retenir une légitimité syndicale et sociale en s'attaquant à Diwan.

Où est donc passée la laïcité dans cette lâcheté ?

Ils semblent oublier que par leur absence de discours sur les droits de l'enfant breton en Bretagne, ils ont contribué à la mise en place des écoles en langue bretonne en dehors de l'Education Nationale.

Si le service public remplissait pleinement sa mission en Bretagne, l'hypocrisie consistant à considérer un système parallèle de fait, (DIWAN), comme une école privée aurait disparu.

Quant à l'aveuglement de certains dirigeants syndicaux n'ayant pas vu venir l'annulation de la loi Falloux, il n'a d'égal que leur lâcheté à s'attaquer aux enfants de Diwan en voulant leur interdire l'accès à la cantine.

Nous dénonçons cette vision primaire de la laïcité ne respectant pas les droits de l'enfant breton en Bretagne. Nous dénonçons cette vision attardée de la laïcité en Bretagne, vision purement négativiste.

Nous souhaitons un débat sur la révision de la notion de laïcité et de service public en Bretagne, afin que soient respectés les droits culturels de l'enfant breton.

Nous rappelons à tous les responsables syndicaux que les bretons paient également des impôts.

Kuzul skoazel skol Diwan - Lannuon

a fardo e 12vet kig-ha-fars d'ar sadorn 5 a viz c'hwevrer e sal ar gouellou e Ploubarn.

Ar priz : 55 L evit an dud vras, 30 L evit ar vugale (etre 6 ha 12 vloaz).

Deut niverus !

Tribune Libre

Et qu'ça saute

"La salle 400 semelles cadencent un rythme le plancher comme une terre souple, le battage en commun brassent de sons, la bombarde vibre interne, le ohm d'ici fait un immense serpent de mains, de têtes ondulant sur une aire le lieu dévolu à la nuit, les ages liés d'une corde de doigts, les sauts, le sentiment du clan, le sang d'un peuple debout dans la danse" (Thierry Pennek).

Un peuple couché dans la misère ? Heureusement, non ! Certes engourdi par le travail, abattu par le chômage, découragé par une situation économique instable, un pouvoir d'achat en chute libre, des inégalités sociales plus marquantes chaque jour, un littoral-dépotoire des compagnies pétrolières et du commerce maritime en général, un gouvernement qui nie l'identité culturelle de ses minorités etc. la liste est longue.

Nous, irréductibles bretons, avons su lever le poing à Plogoff, Glomel (uranium nann trugarez !) et lors des grands rassemblements pour soutenir les écoles Diwan et réclamer une télé en langue bretonne, saurons-nous le faire massivement pour dire "Non" à tout ce qui nous révolte ?

Pêcheur, l'exemple que tu nous donnes est le bon quand tu saccages Rungis.

Agriculteur, memes tra ! Il n'y a en effet que cette forme d'action qui paye dans la mesure où la presse "nationale" fait si peu état

de nos manifs pacifistes. On qu'elle s'empare d'un événement, qu'elle fait divers frappant afin qu'elle soit médiatisées.

En effet, comment répondre aux magouilles gouvernementales-patrones si ce n'est qu'en leur prouvant qu'on en a entre les oreilles, qu'on est capable d'agir intelligemment à l'encontre de ce qui est une agression perpétuelle de la part du pouvoir.

Ah, ils veulent développer le territoire en Bretagne ! Ils avancent l'argument que "c'est la seule voie possible pour le développement de notre belle région". Pour ma part, je sais à qui rapporte l'invasion vacancière que nous subissons régulièrement : à une minorité ronnante de commerçants nantis qui ne développent en fait que l'épaisseur de leur portefeuille !

Ce qui manque à l'ensemble des travailleurs et des chercheurs d'emploi, c'est une coordination véritable : chacun descend dans la rue pour défendre son bifeck soit, mais l'unité est indispensable pour rendre efficace les revendications légitimes de notre peuple... Chacun a une bonne raison de manifester pour mécontentement. Une tempête nous a fait cadeau de quelques allumettes suédoises, j'espère que ça profitera à plus d'une action ! "Quand la lune se lèvera sur la nuit bleue je serai debout dans le combat". Bloavezh mat.

Tarzh - Lannuon.

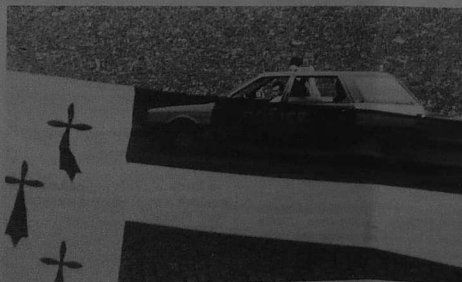


Photo Louis Blouze

La ballade du jeune chômeur

Sorti tôt d'Université
Avec dans la poche un diplôme
Titre on ne sait plus mérité
Te voici désormais un homme
Et paré tout à fait en somme
Pour entrer par la grande porte
Au sein de cette société.
Consécration en quelque sorte.

Le matin au bar d'à côté
Entre rasade et bout de pomme
Les doigts pleins de fébrilité
Muni d'un crayon d'une gomme
Tu dépouilles les journaux comme
Tant de licenciés de ta sorte.
Voir des annonces sans compter :
Consécration en quelque sorte.

Arpenter l'entière cité
De tes forces non économiste
Le front se plissant d'anxiété
Lorsqu'un nouveau jour se consomme
Et qu'il faut regagner le home
Chaque offre restée lettre morte
Dans telle ou telle société :
Consécration en quelque sorte.

Envoi
Maintenant tu peux ajouter
Profession : chômeur, à l'eau-forte.
Sur tes papiers d'identité :
Consécration en quelque sorte !

Erwan PICARD

Réflexions à propos de quelques maladies d'origine alimentaire en Bretagne

Hervé Person aborde ici le problème complexe de l'influence de l'alimentation sur l'état de santé des Bretons depuis trois siècles. Par ses recherches il montre comment des décisions politiques et administratives ont pour effet des couches populaires en particulier. "L'état français par la conscription, par sa politique des transports, par sa politique d'achats va tenter de modifier les habitudes alimentaires des Bretons", écrit Hervé Person.

Au niveau médical, on distingue trois catégories de maladies :
1. celles d'origine génétique
2. celles d'origine microbienne,
3. et enfin celles d'origine alimentaire.

Toute maladie s'explique par la multiplicité d'interactions entre les caractéristiques génétiques d'un individu et son environnement (qu'il soit physique ou social). Ainsi, suite à la dégradation des conditions de vie et de travail, on assiste à une brusque remontée de la tuberculose. En agissant sur l'environnement, on peut agir sur les maladies. Les paysages, la faune, la flore sont aussi le produit, le résultat des rapports sociaux (luttres entre classes sociales, luttres entre nations, voir "Le Peuple Breton" n° 331 : "Petite histoire des paysages agraires bretons"). En agissant sur l'environnement physique, donc sur les rapports sociaux on peut agir sur les maladies.

En 1681, suite à l'écroulement des Bonnets Rouges quelques années auparavant, Colbert crée le statut d'inscrit maritime qui leur réserve le monopole d'exploitation des produits de la mer. Parmi ces produits se trouvent le maigre et les amendements marins. Les paysans bretons ne pourront donc bénéficier de cette manne, de ce trésor gisant à leurs pieds. Au XIX^e siècle, cette politique sera continuée par la désorganisation des voies de communication (voir "La Chambre de Commerce de Morlaix et le Centre-Bretagne", Emgann n° 89-90 et "Comprendre l'histoire économique de la Bretagne", Emgann n° 95-96).

Le stade végétal constitue le premier maillon de la chaîne alimentaire. Il importe donc d'apporter un grand soin aux cultures, qu'elles soient vivrières ou fourragères. Dans ce dernier cas, les

animaux sont considérés comme des machines transformant des protéines végétales en protéines animales.

En Bretagne, où les terres sont généralement acides, le redressement du P.H. des terres permettra de limiter, voire d'éradiquer certaines maladies. Lorsque le P.H. d'une terre est redressé, on constate de suite une augmentation des rendements. Sous l'Ancien Régime, on mourait souvent de disette ou de famine. L'absorption de calcium par les plantes améliore leur résistance à la verse. Nous voyons donc que dans ces deux cas, des rendements améliorés auraient limité les dégâts de cas fléaux.

En Bretagne, on mange plus de poissons que dans le reste de l'Hexagone. Autrefois, la qualité des eaux des rivières bretonnes était réputée pour le saumon, au point qu'une légende affirme que les salariés agricoles de la région de Châteaulin exigeaient dans leurs contrats de travail qu'on ne leur

servit pas plus de 3 fois de saumon par semaine ! Or, le saumon, s'il vit en mer, se reproduit dans les eaux fluviales. Pour frayer il devait passer d'abord dans les estuaires qui sont domaine public maritime. Sur le domaine public maritime, seuls les inscrits maritimes avaient droit de pêcher. La législation sur les méthodes de pêche était différente selon que l'on était sur le domaine public maritime ou non.

En ayant seuls l'autorisation de pêche aux moyens de filets, les inscrits maritimes contribuèrent à la rarefaction de ce poisson en l'empêchant de frayer. Si on mange plus de poisson en Bretagne que dans l'Hexagone, il faut quand même relativiser l'importance du saumon dans les repas d'autrefois, mais retenir que le statut d'inscrit maritime a contribué à la rarefaction de cette nourriture.

Une terre bien amendée permettra à l'agriculteur de se débarrasser de certaines mauvaises herbes dont certaines sont toxiques pour les animaux. Ainsi, avec la fougère les bovins peuvent attraper la maladie de Kerdiles, maladie qui se caractérise par des saignements. La ravenelle est toxique pour le foie, particulièrement celui du mouton.

En Bretagne, pays maritime par excellence, n'existaient pas la gabelle ou l'impôt sur le sel. Outre le chlorure de sodium, le sel breton est riche en magnésium qui lui donne sa couleur grise. Au niveau amendement, une tonne de magnésium équivaut à 1,4 tonne de calcaire ! La encore, l'Etat



Marais salants en Bretagne.

français par sa politique des transports et par sa politique fiscale va avantager les schistes de l'Est et du midi, au détriment de celles de l'Atlantique (VPB, N 352). L'oselle (fruchenn logodenn en breton) est révélateur de la carence d'un sol en magnésium. En éliminant cette plante, l'agriculteur favorise celles qu'il cultive et donc améliore ses rendements.

Chez l'humain, la carence en magnésium se traduit par des spasmes et favorise les dépressions.

Dans les terres acides, le fer surabondant est assimilé par les plantes. Un amendement calcaire permettra de neutraliser le fer. En Bretagne, particulièrement dans les Monts d'Arrée, on constate une fréquence plus importante d'hémokératose due à un excès de fer dans le foie. Il y a une quinzaine d'années de cela, l'élevage de sélection de Ty ar Gall en Locmaria Barrien, en voulant faire des économies, fit un forage pour abreuver ses cochons. Résultat, en une année il perdit le tiers de ses truies et dut revenir à l'eau de la ville. Cela est d'autant plus déroutant que le porcelet est très sensible au manque de fer (dans les élevages hors-sol, on leur administre des piques de fer). A l'inverse, dans les élevages en plein air (Evangn n° 56) ce traitement est par-

faitement inutile. A La Feuillée, la municipalité est obligée d'ajouter du calcaire à l'eau de la commune. L'eau est trop dure.

Tous ces faits ne signifient pas ne pas affecter le physique des Bretons. Généralement les habitants des latitudes nord sont plus grands que ceux des latitudes sud. Il y a une dizaine d'années de cela, un article de l'INSSEE décrivait le Breton comme plus petit que la moyenne hexagonale. Or, le manque de calcium entraîne le rachitisme, le nanisme. Mais il peut sûrement exister une interaction manque de calcium et une cause d'origine génétique pour expliquer ce fait.

Il est un autre aliment, mais liquide, qui autrefois avait la faveur des Bretons : le cidre. Or, si le pommier aime les terres acides, il ne faut pas qu'elles le soient trop. Ainsi, dans le Finistère, les meilleurs cidres se trouvent sur la côte : bigouden, Avan, Fouesnant, vallée de l'Aulne (Trégarvan). Dans ces régions, le calcaire est apporté par le vent. De plus ces régions sont plus ensoleillées que les autres. Le plus mauvais cidre est celui de l'Arrée : "Chrstr trink graet gant avaloù pù".

Pour se protéger contre la décalcification, les vieux absorbent beaucoup de laitages. Le calcium se trouve dans

la matière protéique. Les races bretonnes étaient réputées par cette richesse.

Aux XIX^e et XX^e siècles, l'état français par la conscription, par sa politique des transports, par sa politique d'achats publics va tenter de modifier les habitudes alimentaires des Bretons. On assistera aux duels suivants : cidre breton contre vin français, cuisine au beurre contre cuisine à l'huile, poisson contre viande, variétés de blés bretons écoulés pour poids spécifiques insuffisants contre variétés françaises de blé. Nous voyons que les cultures, les modes d'alimentation font partie intégrante de la culture d'un peuple et que là aussi, l'état français a cherché à détruire la culture bretonne, a favorisé, accentué la diffusion de certaines maladies en Bretagne.

Hervé PERSON
Salarié agricole

Conseil Général du Finistère - Séance du 9.4.1992

"Le Conseil Général du Finistère émet le vœu qu'en cas de distribution de vin aux troupes de terre et de mer, comme boisson hygiénique, le cidre soit admis au même privilège, comme cela existe du reste, déjà dans le département de la Manche".

- les jeux enfants et jouets buissonniers ;
- les jeux de prairies : jeu de crosse, pastourau, bazing kamm, mål de cocagne, cheval de Saint Genou, tinette, etc ;
- les luttes.

Dans l'ensemble de ces jeux viendront s'intégrer, selon leur type, les jeux "étrangers". Nous souhaitons et espérons recevoir, notamment, les flamands, les picards, les danois, les irlandais, les écossais et les gallois. Mais la liste n'est pas close...

3. Nous avons ainsi répertorié 34 "pôles d'attraction" différents, représentant une cinquantaine de jeux et sports traditionnels dont 35 de Bretagne, avec quelques "nouvelautés" par rapport aux précédents rassemblements à Carhaix : jeux disparus remis en route ou re-créations.

Le village de Monterfil, qui a déjà une longue tradition d'animation des jeux traditionnels bretons dans le cadre de sa fête de la Musique Galloise, célèbre chaque année depuis 1975 le dernier week-end du mois de juin, sera donc le théâtre idéal de cet exceptionnel rassemblement qui constituera, à n'en pas douter, un événement culturel de grand retentissement en Bretagne pour l'année 1994.

Les organisateurs : Patrick Gossat, Henri Mesnil, Dominique Ferré.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler le soir : D. Ferré, 99.06.69.

3^{ème} JOURNEE NATIONALE DES JEUX ET SPORTS TRADITIONNELS DE BRETAGNE

4 avril 1994 à Monterfil.

Après la première édition en 1990 à Carhaix, la 2^{ème} Journée Nationale des Jeux et Sports Traditionnels de Bretagne a eu lieu à nouveau à Carhaix le 20 avril 1992. Cette manifestation est organisée sous l'égide de l'Institut Culturel de Bretagne - Section Sports et Jeux - et rassemble, tous les deux ans, le lundi de Pâques, les jeux et sports de Bretagne connus à ce jour, ainsi que des représentants d'activités similaires de pays ou régions étrangères, notamment celtiques.

La 3^{ème} édition de ce grand rassemblement aura lieu à Monterfil (Ile-et-Vilaine, 25 km au NO de Rennes) le lundi de Pâques 4 avril 1994.

Quelques éléments de l'organisation peuvent d'ores et déjà être dévoilés, afin de donner une idée de l'importance et de l'intérêt de cette manifestation, qui a rassemblé en 1992 plus de 5 000 spectateurs et 500 joueurs.

1. La Fête sera "lancée" dès le dimanche soir par une opération originale, une "première" en Bretagne : il s'agira d'une grande nuit de jeux traditionnels d'intérieur, sous un chapiteau de 600

m² : jeux de cabaret tels que birnie, billard hollandais, fêchettes, palets, etc ; jeux de société tels que ceux proposés par Ket Vimp bev, ainsi que des jeux étrangers (picards : l'assiette, le javelot... flamands : le trou-madame, les toupies...). L'objectif sera de recréer l'ambiance d'un cabaret, avec le bar, la musique et les jeux.

2. Pour la journée elle-même (en réalité l'après-midi), les jeux seront distribués en "villages" autour de 7 types de jeux, à savoir :

- les palets : palets sur terre, gaïchoe bigoudéne, gaïchoe sur billard, palets sur planche, palets pontyviens, pelatons, pita, etc ;
- les quilles : kilhou kozh, quilles du Léon, quilles sur plancher, quilles du Centre-Bretagne, quilles de Muel, quilles de Marsac, etc ;
- les sports athlétiques et les jeux anciens du Trégor : lancer de la botte de paille, lever de la perche, lever de l'essieu, pierre lourde, bazing yod...

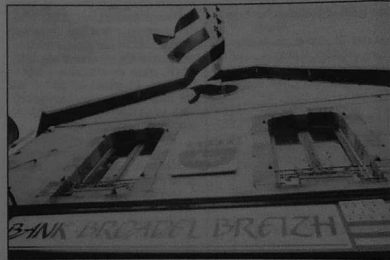
- les boules : boules plombées, boules synthétiques, boull tenn, boull pendante, patigo, boull nantaise ou vendéenne, etc ;

LIVAN PANELLOU E GOUELED LEON GANT STOURM AR BREZHONEG

Tud Stourm ar Brezhoneg Goueled Leon a gemenn eo bet livet ar panelloù-hent zo war an trochad hent nevez emeur o tigeññ d'ar c'hiri hiziv, lun 10 a viz genver 1994, er c'hreisteiz da Vrest, etre Pont an Eionn ha traezh ar Vilin Wenn. O tigeññ an tamm nevez-se eus an hent N165 e vefe bet tu da Vinistrezeh an Hentoù reiñ he flas da yezh hor bro. Met gwelloc'h e kav ar pennadurezhioù kendelcher gant o folitikezh a nach anavezout yezh ar vro-mañ. War panelloù an trochad hent-se, evel war ar skinwâl pe ar skingomz, evel er velestradurezh, ha war tachennoù all hor buhez forañ, n'eus tamm plas ebet evit ar brezhoneg. Ur yezh hepken he deus gwir da vevañ : ar galleg !

Stourm ar Brezhoneg, emsav a stourm evit ar brezhoneg hag a-enep ar politikerezh a yezh-lazhadeg kaset war-raok e Breizh gant ar Siad Chall, a embann e ranker ober gant ar brezhoneg war panelloù-hent ar vro, evel ma ranker ive ober gant hor yezh war hor skrammoù skinwâl. Ha kenderchel a riao Stourm ar Brezhoneg d'an em gannañ evit-se, gant doareoù o deus diskouezet bezañ efedus.

Brezhoneg, yezh ofisiel e Breizh !
Panelloù-hent brezhonek e Breizh !



Bank Broadal
Breizh e
Sperd.

Addigoret' vo a
benn nebeud !

UR FILAJ-KABARET... E LANDAOL

Da 9 eur, d'ar sadorn 12 a viz mearzh 1994, e Ti ar Barrez e Landaol (56) e Kirnigo Kerienn Sten Kizha Bro an Alre, un veilhdeg-kabaret e brezhoneg, kaset en-dro gant Arnaud Maisonneuve. Digor a vo ar leurenn da ruzh an dud a faot dezhe laret sonennoù, kontadennoù, rimadelloù pe sorbiennoù. Kountant bras e vaze ar gerlenn klevet sonennoù, pezhioù-choan, barzhonegoù nevez savet o c'homzoù, war tonioù anavezet pe war tonioù nevez (ha parak pas rap pe rock...).

Evit gouzout hiroc'h, pellegomz d'an 97.56.12.87. pe 97.57.67.71.

SYLVAIN BOTREL REINTEGRE

Sylvain Botrel, stagiaire en CAPES de breton au lycée de Lannion, avait été exclu de l'Education "Nationale" par le ministre, au vu d'une inscription sur son casier judiciaire lors d'une condamnation par le tribunal correctionnel de Rennes.

Militant de Stourm Ar Brezhoneg, Sylvain Botrel avait inscrit des slogans favorables à la signalisation en breton sur les murs de la Fac de Droit de Rennes.

Grâce à la mobilisation de son comité de soutien, Sylvain Botrel a finalement retrouvé son admission au CAPES et son poste au lycée de Lannion. Morale : on peut vivre de la langue bretonne à condition de ne pas militer pour elle.

STAGE INTENSIF DE BRETON

12-13 février 1994
St Vincent-sur-Oust

Ce stage est ouvert aux adultes tous niveaux : débutants au niveau Licence de Breton. Il est proposé aux stagiaires 5 cours encadrés par 2 professeurs pour chaque groupe. Les cours sont dispensés par des professeurs licenciés en breton. Les frais de stage (14 h) et l'hébergement complet pour le week-end sont de 420 F par stagiaire. Tarif dégressif pour les lycéens (préparant le bac de breton), étudiants et chômeurs (300 F le week-end).

Les enfants (3 à 12 ans) des stagiaires seront pris en charge par des animateurs bretonnants au centre même.

Pour tout renseignement complémentaire ou inscription s'adresser à Skol an Emsav, secrétariat 8 rue Hoche à Rennes (centre-ville), téléphone 99.38.75.83. de 8 h à 18 h.

STAGES DE BRETON ET DE KAN HA DISKAN A LA CHAPELLE-NEUVE.

Skol An Hantemoz et le Centre de Découverte de la Chapelle-Neuve vous proposent un stage intensif de breton parlé tous niveaux les 26 et 27 février 1994.

Les pauses et les prises de repas se feront en breton également.

Le centre étant agréé pour la formation continue, ce stage peut éventuellement être pris en charge à ce titre pour les salariés et les employés "CES". Les enfants (3 à 12 ans) des stagiaires seront pris en charge par des animateurs bretonnants au centre même. Renseignements au 96.21.60.31.

Skol An Hantemoz ha Kreizenn Klaskoù Glaz Ar Chapel Nevez a ginnig deoc'h ur staj Kan ha Diskan digor d'an holl adalek ar sadorn 26 da 2 eur goude kreisteiz betek ar sul 27 a viz c'hwevrer 1994 da 8 eur goude kreisteiz, gant Annie Ebril ha Marsel Gwiltous. Ret eo gouzout un tamm a vrezhoneg, Evit kavout muioc'h a ditouroù, pellegomz d'ar 96.21.60.31.

ELECTIONS UNIVERSITAIRES Succès de Dazont-U. B.

Les résultats obtenus aux élections UFR par Dazont-UEB confirment leur position majeure à l'Université de Rennes II-Haute Bretagne. Dans tous les calculs ou presque nous arrivons en tête de ces élections.

- Plus grand nombre de listes présentées (4 listes sur 5 pôles).
- Plus grand nombre de candidates et candidats présentés (14 sur 21 sièges disponibles).
- Plus grand nombre d'adhérents présents (9 sur 14 candidats).
- Plus grand nombre d'élus obtenus (6). Le cas du Pôle Sports est trop particulier, il y avait 6 sièges et une seule liste. Cette liste arrive donc à égalité en nombre de sièges mais dans un seul UFR. Cela confirme le fossé existant entre les étudiants de Staps et les autres.
- Plus grand nombre de votants (332). Le cas de la liste LEA est très inquiétant. Cette liste montée par les enseignants et le secrétariat de LEA a bénéficié d'une propagande inadmissible de la part des professeurs. Le retour des listes corporatives est une constante ces dernières années lors des élections, chacun se repliant sur soi-même. C'est très dangereux.
- Nouveau premier syndicat étudiant sur l'Université (Unef-id / 2 élus, Unef / 3 élus).

Sont donc élus à Dazont :
 * UFR Arts-Lettres-Communication : Gwenn Le Pape, Fabien Collard (45% env. des voix)
 * UFR Sciences Humaines (la liste présentée dans cet UFR était commune entre Dazont et l'association des Etudiants de sociologie-ADES) : Patrick Lasbleiz (ADES), Fabien Moretti (Dazont-ADES). (51% env. des voix)
 * UFR Sciences Sociales : Vincent Fauvel (20% env. des voix)
 * UFR Langues : Glen Jegou (10% des voix)

Observations : outre le retour des corporatives, nous avons assisté à un effondrement de l'Unef-ID et à un léger sursaut de l'Unef qui retrouve des élus. Dazont-UEB s'affirme par contre comme l'association syndicale la plus puissante de Rennes II-Haute Bretagne. La participation a été supérieure aux années précédentes. C'est un grand succès pour Dazont-UEB dans son fief historique.

Dazont-Union des Etudiants de Bretagne. 18 rue Oberthur. 35000 Rennes. Local Dazont - Université Rennes II-Haute Bretagne. Grand hall, entrée est (près scolarité centrale).

Expolangues 94

Stand LANGUE BRETONNE

Institut Culturel de Bretagne

Le salon Expolangues 94 se tiendra à la Grande Halle de la Villette du 4 au 9 février 1994.

Comme chaque année la présence d'un stand Langue Bretonne, financé par l'Institut Culturel de Bretagne / Skol Uhel ar Vro avec la participation du Conseil Général du Finistère.

Les organisations animatrices du stand : Tl ar Brezhoneg, Association des Professeurs de Langue Bretonne en Région Parisienne, Entente Culturelle Bretonne, Radio-Pays, Diwan Paris, Fédération des Bretons de Paris - et l'Institut Culturel de Bretagne seront heureux de vous y accueillir pour faire avec vous le point sur la situation actuelle du Breton dans l'enseignement, dans les médias et dans l'édition.

Sur le stand Langue Bretonne vous pourrez découvrir :

- Le répertoire bilingue des noms de lieux en Bretagne, de l'I.C.B.
- Les nouveaux jeux didactiques français/breton de la maison Keit Vimp Bav : penn-dibenn et le loto des animaux.
- Des films et des reportages vidéos en breton, dont la remarquable série produite par l'Atelier de Création Audio-Visuelle (A.C.A.V.) de Saint-Gadou (29).
- De nombreuses cassettes audio en breton, avec livret associé, pour enfants et adultes, des éditions Bemdez, Brud et Dastum.
- Des cahiers de vacances en breton pour les classes bilingues du CP au CM1, édités par Skol-Vreizh.

Lieu : La Grande Halle de la Villette, de 10 h à 19 h, 211 ave. Jean Jaurès (Paris 19e), métro : Porte de Pantin, bus : 75, 151 et PC.

Ar c'helenn brezhoneg e Gwidel.

Evit an trede bloavezh e vez kelennet brezhoneg da vugale Gwidel ha Pont-Skorv.

Tost 70 bugel war 3 skoll, kenkoulz skolioù-mamm ha skolioù-kentañ-derez.

Ur skolaer nemetken a zo e-karg eus ar c'helenn-se.

Bez' eus e Gwidel 17 bugel e klas divyezhek ar skol-vamm ha 17 bugel er c'hentañ-derez. Pep klas o vezañ savet diwar an holl rummadoù etre 3 ha 10 vloaz.

War ar memes implij-amzer a vez aozet 3 strollad "diraostañ" (un eurvez hanter er sizhun) etre Kd Gwidel ha Kd Pont-Skorv. 40 bugel a gemer perzh er c'helennioù-se.

Ponner-tre eo ar post evit ar skolaer, hag evit poent ne weler ket re vat, peseurt emdroadur a vo.

Ez-ofisiel, n'eus klas divyezhek ebet e Gwidel dre ma rank labourat ar skolaer, evit an trede bloavezh, gant ur statud a skolaer bale-bro. Ez-ofisiel ez eo "un dra vat evitañ", hervez an ensellerzh, "dre ar statud-se e c'hall bezañ digollet eus e frejoù-hent".

Pentañ lem gant arguzennoù a seurt-se ne goust ket ker ; un dazont a zo, war ar seblant, evit ar goapezh.

Un dra all a vefe mat predeniñ warnañ evit an holl re a gelenn brezhoneg.

Lodann vrasañ ar skolaerien pe ar gelennerien-se o deus ranket paeañ (e-keñver arc'hant hag amzer) evit en em stummañ o-unan.

Evit poent e c'hall implij an Deskadurezh-stad, "barregezh" an dud-se hep dispign ur gwerneq toull hag en ur rañ, a-wezhou, en eskemm, ur statud "zeiloch" evit ar re all.

Marteze e vefe mat stagañ, ha goulnenn un tamm digollet evit : ma vefe nemet evit paeañ un tamm eus o frejoù skol-veur (h.a.). Pezh n'eo ket diaes da vizuliañ (priz ur gartenn-studier a vez anavezet mat). Traoù fetis e-giz-se a c'helle bezañ an azzgoulenn da lakaat diouzhtu war an daol, kenkoulz gant ar skolaerien, K.T.K.B. hag an holl re a labour war an dachenn-se.

C.P.

SAMHAIN

An aval hag ar c'histin
 o kadoriñ war ar greunvaen
 evel aour ha perlez-eben
 a ginnig ar bloaz nevez
 etre an atil hag al loar.

*P eurbadezh da dalc'husted
 Kinniget da evnor hon tadou
 Samhain disorjet
 ha pobleñs divemor
 war ar greun kalet.*

Unan evel ar Bed all
 daouzek evel ar mizioù
 lakaet war ar maen uhel
 da zeiz kentañ an hengoun
 gant dorm sakt ar c'houn.

Heñvel, disheñvel
 evel bugale v'Beal Feiste
 Halloween advadezet
 etre kounnar ha bolontez
 re a stourm war ar pemdez.

Mona he blev hir
 gouzigezh ar vuhez
 ha c'hoantou ar c'hadour
 meudoù hir ar galloud
 ha korf kevrimus an holl hiraezhioù.

Gwenodenn strizh el lannetter
 troc'het berr ha glazenn
 greunvaen strewet oc'h ober ar ged
 a gas ar c'hestour d'an daol sakt
 'n ul liammañ hor c'hannedoù
 ouzht ar Bed all.

RONAN

Ober Gwregel Breizh

Action Féminine Bretonne.

L'O.G.B. est un mouvement de femmes bretonnes dont l'objectif est la défense et la promotion des intérêts spécifiques de la Bretagne. L'O.G.B., dans ses actions et sa pensée, se fonde sur le système de valeurs matriciales celtiques et se différencie ainsi par ses principes des valeurs patriarcales de la société latino-française. Elle se réfère historiquement aux guerrières vénètes d'Armorique combattant les légions romaines, à Jeanne de Belleville prenant la tête des armées de Bretagne pour venger son mari assassiné dans les geôles françaises.

Intégrée à notre époque, l'action de l'O.G.B. s'inscrit dans cette même tradition des femmes celtes donnant l'exemple dans la lutte contre l'accaparement des ressources matérielles et humaines de la Bretagne par Paris et sa région. L'O.G.B. s'associe au combat des comités des femmes de marins pêcheurs Bretons. Elle refuse l'exclusion des personnes âgées condamnées aux mouvoirs à la française, l'arrachement des enfants à leurs familles par la DDASS dès que celles-ci ont des revenus insuffisants. Elle met en avant la solidarité bretonne comme pilier indispensable à la société d'une Bretagne qui retrouverait la maîtrise de son destin. Il ne faut donc pas s'y tromper, l'O.G.B. n'est pas un mouvement féministe. Elle est un des aspects de l'expression de notre peuple pour que soient reconnues son identité politique et culturelle par le droit à l'autodétermination, droit fondamental inclus dans les droits de l'homme. Elle est la matrice qui prépare la Libération. En effet, pour la Bretagne, seule une action Féminine, compte-tenu de ses traditions auto-matriciales, est capable de générer une unité d'action efficace pour la libération de notre nation.

Nos objectifs premiers se situent dans le domaine de la solidarité et de la défense de la spécificité bretonne.

A.F.B.-O.G.B. c/o Hôtel-Restaurant La Brohinière - 35360 Montauban de Bretagne.

KEMENNADENN ACORT BREIZH

Studiet eo bet gant plijadur ar studierenn war ar skirwel e Breizh gant tud ACORT BREIZH.

Ar studiaden-mañ, 278 pajennad dezhi, diwar youl Skol Uhel ar Vro ha paeet gant kevredigezhioù evel Kuzul Meur Penn ar Bed da skouer, a zo enni ur bern titouroù a-bouez evit en em soñjal, a benn sevel ur chadenn skinwel nevez e Breizh.

Daoust da-se e soñj deomp emañ ar c'hinnigoù a gaver a disoc'h ar studiaden, o vont a-eneb emdroadur a "SELET HA KLEVET" hiziv an deiz :

Ha gwir eo ez eo deuet un departamant, e-keñver armerzh pe sevenadur, da vout un dachenn re strizh da vare "Europa", ha se 'zo kaoz ma z'omp souezhet-mik o weler e soñjer sevel ur stal "dre sellet ha klevet" war an ton-se.

ACORT BREIZH a zo lakaet diaes ivez pa n'eus tamm kinnig a-bouez ebet evit pezh a sell ouzht pias ar brezhoneg ar studiaden-mañ.

Is-Ititiañ atav ha dalc'hmat n'eo ket d'hor-soñj an diskouml gwellañ : torr-penn evit an arvestourien, ne z'eo ket ivez un doare na da gelenn na da zeskiñ brezhoneg ha dastur hag arvarus e chom dre-se da-zont hor yezh.

An diskouml a hiziv, pa z'eus anezhañ dja, a zo d'hor soñj al "liasezhgezh" : an tu roet d'an holl da zibab ar yezh a lell d'an den klevet (gallek, brezhoneg, saozneg, gallooug, alamanieg, ha.) evit heñvel-se abadenn an heñvel-sep koulz.

ACORT BREIZH a ginnig neuze sevel un diviz diwar "sevel ur chadenn skinwel nevez e Breizh" ha prest eo izili ACORT Breizh kemer perzh en ur sort diviz.

Contact : Association pour la création d'un Office de radio-télévision de Bretagne. Mouvement T.V. Bretagne, 4, rue Porcon de La Barbinais, 35000 Rennes. Tél. 99 31 40 47.



LEC'HANVADUR BREIZH"

1 300 anv eus Breizh a-bezh gant Skol-Uhel ar Vro

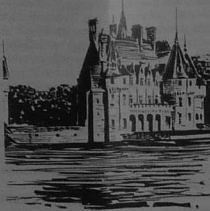
Emañ hor yezh, ar brezhoneg, o stourm evit gallout bevañ en he bro. Argaset ma oa bet eus kement lec'h, dreist-holl eus al lec'hioù ofisiel a zo da vezañ e servij an holl, emañ o klask adaptout an dachenn gollet-se. Unan eus an trec'hioù pennañ er bloavezhioù diwezhañ-mañ zo bet gwelet ar brezhoneg degemeret gant an aozadurioù lec'hel a-hed hentoù ar vro. N'eo ket dre zegouezh eo deuet an trec'h-se ; dre youl an dud ne lavaromp ket.

Ul labour a oa da gas war-raok avat evit kinnig ur skoazell sirius d'an ensavadurioù evit skrivadur an anvioù-lec'h : al labour-se zo bet kaset da benn gant ar Greizenn-ekliask war an Anvioù-lec'h savet e 1986 e diabarzh fram Skol-Uhel ar Vro. Ur c'hant bennak a dud zo bet o labourat e-pad 8 vloaz evit kinnig al Lec'hnavdur-mañ d'an holl Vretoned : ar re zo o labourat e servijoù teknikel ar c'hêrioù pe an departamantoù, ar skolaerien hag ar gelennerien, ar gelaouennerien hag an holl Vretoned, brezhonegerien pe get, dedennet gant dazont yezh ar vro.

Gant departamantoù Aodoù-an-Arvor, Ar Mor-Bihan ha Penn-ar-Bed eo bet skoazellat al lev. E-tro 1 300 lec'hnav eus Breizh a-bezh (5 departamant) a gaver ennañ : anvioù kumunioù evel-just met ivez anvioù lec'hiennoù, stêrioù, koadoù...

Dindan ur golo pevar liv e vo kavet 11 tresadenn bet treset a-razh evit al lev gant daou arzour yaouank eus ar vro. Lennet e vo displegadennoù war an doare m'eo bet kaset al labour da benn ha gant peseurt spered eo bet graet. Echuñ a ra al lev gant un nebeud kuzelioù war an doare da ginnig ar panelloù.

Er stalioù-levrioù e c'haller prenañ al lev 92 pajenn-mañ. Tu a zo ivez d'e c'hourc'hemenn digant Skol-Uhel ar Vro (B.P. 3166, 35031 Rennes cedex) au prix de 40 F franco. A partir de 10 exemplaires commandés : 20 F l'unité.



gourc'hemennet : 20 lur an tamm hepken.

Répertoire bilingue des noms de lieux de Bretagne

Ce répertoire publié avec le concours des départements des Côtes-d'Armor, du Morbihan et du Finistère propose la forme bretonne moderne de 1 300 toponymes de toute la Bretagne (5 départements). On trouvera les noms de communes bien sûr, mais également des noms de sites divers, de rivières, d'îles...

Sous une couverture en quadrichromie le livre est enrichi de 11 illustrations originales. En introduction on trouve un exposé des méthodes de travail et des buts de la Commission de Toponymie. Ce sont des conseils quant à la façon de présenter la signalisation toponymique et quelques règles à suivre concernant le lettrage qui closent l'ouvrage.

Ce livre de 92 pages est disponible en librairie ou à défaut à l'Institut Culturel de Bretagne (B.P. 3166, 35031 Rennes cedex) au prix de 40 F franco. A partir de 10 exemplaires commandés : 20 F l'unité.

Création d'une fédération de Maisons de Pays

A l'initiative du Comité pour une Fédération Européenne des Maisons de Pays, une centaine de représentants venus de toute l'Europe se sont retrouvés au palais des Congrès d'Antibes-Juan-les-Pins pour mettre sur pied un réseau européen de "Maisons de pays".

Du 19 au 21 novembre 1993, on a ainsi vu rassemblés Irlandais, Gallois, Cornouaillais, Bretons, Frisons, Belges (communauté germanophone), Ruthènes et Hongrois de Slovaquie, sans oublier la communauté luxembourgeoise représentée par le Luxembourg et la région française luxembourgeoise de Moselle (Thionville).

Les participants au Congrès ont adopté la charte et les Statuts de la toute nouvelle "Fédération Européenne des Maisons de Pays" qui vient donc d'être officiellement créée.

Les Maisons de Pays que tout le monde espère voir se développer rapidement ont une vocation première d'accueil et devront présenter les facettes multiples des cultures régionales ou minoritaires d'Europe. Priorité est bien entendu donnée à la langue, mais les Maisons de Pays pourront participer au développement touristique et économique local.

Une Fédération bretonne des Maisons de Pays "Tiez hor bro" a d'ores et déjà été constituée.

(Extrait du trimestriel française GEWAN, 5 rue du Manège, 57100 Thionville, tél. 82.53.94.93.)

NANTES :

Cité des Congrès, 5 et 6 février 1994
Colloque : HISTOIRE DE BRETAGNE : MYTHES ET REALITES

Quelle place pour les peuples et les minorités ? Quelle place pour l'Europe ?

Organisé par la Ligue de l'Enseignement, la Fédération des Amicales Laïques de Loire-Atlantique, le Groupement pour les Droits des Minorités (GDM), les Presses Populaires de Bretagne.

Pour toute demande d'information : Patrick Pellen, délégué de la Ville de Nantes pour l'organisation du colloque. Téléphone : 40.41.66.20.

A bas la calotte !

Per Van Kerloch

L'agitation frénétique des guppilons lors de la révision de la très cléricale loi Falloux ramène brusquement sur la scène politico-sociale l'atmosphère anachronique de la 3ème République et son cortège de lieux communs radicalo-calotiniques !

La Droite fait la démonstration qu'en matière d'archaïsme et d'action, elle n'a aucune leçon à faire à ceux qu'elle critiquait, partis de gauche ou syndicats ouvriers.

Mais cet antagonisme surgelé réchauffé au four micro-onde ne doit pas faire illusion : il ne fait que révéler le fumet de la farce politique préparée par les cléricaux eux-mêmes. Cela permet à ceux qui siègent à la Gauche de Dieu de faire oublier le fameux accord Lang-Cloupet, qui accorde au privé une coquette somme versée sur les fonds publics ainsi qu'une reconnaissance de la parité de l'enseignement confessionnel avec la Laïque dans le domaine même du Service Public. Voilà que ceux qui trônent à la Droite de Dieu voulaient compléter le dispositif en portant le gîte et le couvert sur les deniers du Con Tribuable ! Dans ces conditions, Dieu palpatant les dividendes, n'est-il pas alors objectivement au Centre, place qu'il occupe d'ailleurs depuis la nuit des temps bibliques ?

Il est intéressant en tous cas de voir les grandes manœuvres qui s'amorcent pour constituer un pôle centriste à partir des décompositions du PS, du compost du mouvement écolo, de démocrates sociaux en quête d'identité, d'une famille messianico-marxiste en pleine introspection autocritique, d'ermîtes régionalistes à la recherche de partenaires pour une nouvelle séance d'autoflagellation, de bretonnants culturalistes prêts à tout pour une reconnaissance officielle.

Quitte à passer par la redécouverte de la Troisième Voie, la reformulation moderniste de tous les vieux concepts corporatistes de la morale sociale de l'Eglise, sous les auspices du Bien Commun, dont le siège social a été fixé dans la capitale du Roi des Belges !

En effet, certains régionalistes cherchent à se justifier en fondant dans le passé des Bretons l'émergence d'un courant centriste réformiste depuis la fin de la deuxième guerre mondiale !

Ce nouveau hoché s'agit de leur entendement, suzerain au repolissage du matérialisme dialectique de verroterie bouillasse tourbi par la sacristie de Boquen !

Car c'est encore vers une hallucination totalitaire, niant la liberté individuelle en se réclamant abusivement d'une analyse historique dérivée d'une nouvelle version du marxisme à usage des enfants de Marie, que se tourne la vieille garde du régionalisme breton bouleversée maintenant par le retour d'âge et la mortification quotidienne devant les affres de Sarajevo comme elle l'avait été dans sa jeunesse par ses problèmes existentiels et la décolonisation de l'Algérie !

Au nom d'une autopsie de la Démocratie à travers ses résultats électoraux depuis une quarantaine d'années et non une observation à travers ses enjeux et ses débats, c'est-à-dire sa vie, nos nouveaux Docteurs Miracle en arrivent à exclure tout choix minoritaire comme "rêve ou illusion" ! On reste d'ailleurs pantois quand on connaît les scores électoraux du parti de nos régionalistes ! Serait-ce de leur part du masochisme ? Un instinct suicidaire ? Un Big Bang à la Bretonne ?

Si la solution au problème breton, selon eux, passait jusque-là par le socialisme comme un bus à un arrêt où personne ne descend, la voilà qui s'engage maintenant sur la voie radieuse d'un centrisme historique, nouvelle étape d'un régionalisme breton millénariste !

Serait-ce le nouveau moteur de l'Histoire, inélectable, "scientifiquement" démontré ?

Le résultat du vote sur Maastricht, parait avoir provoqué chez nos régionalistes la "divine surprise" et déclenché un nouvel illuminisme.

S'orientent-ils alors vers une définition de l'identité d'une collectivité humaine à travers ses comportements électoraux majoritaires ? Que penser, dans cette perspective, de l'Allemagne de 1933 ? Le déterminisme historique jouerait-il le rôle que d'autres farfelus accordent au conditionnement génétique ?

On voit avec quelles inepties flirtent ces élucubrations ?

Après avoir exercisé l'encombrant cadavre de la Bezen Perrot, s'agrait-

il de dépouiller les oripeaux du MRP, pour justifier une fascination crois-sante pour le CDS ?

On nous accusera sûrement de lapider des militants sincères et désintéressés. Au point de vue socio-politique, la sincérité est cependant indépendante du contenu de la cause que l'on défend car on peut être sincèrement le pire des salauds : même si ce n'est pas le cas de ces militants, nous refusons de prendre des vessies pour des lanternes au nom d'un chantage affectif !

On connaissait leur conception fantasmagorique de l'origine d'un peuple breton étroitement encadré par ses saints fondateurs et soumis depuis quinze siècles (!!!) à l'autorité des recteurs de paroisse !

On connaissait leur conception paternaliste de la fin de l'esclavage et du servage en Bretagne par une bonté insigne des classes possédantes désireuses de donner à leurs gens "des raisons de travailler avec courage" !

On connaissait leur conception d'une Bretagne "globalement chrétienne" au moment où d'autres déclaraient le bilan du communisme "globalement positif" !

On connaissait leur conception des idées, avancées de la bourgeoisie bretonne toute admirative de l'œuvre d'Albert de Mun, ce fusilleur traumatisé de Communards, apôtre du catholicisme social, cette machine de guerre contre le mouvement ouvrier organisé !

On reconnaissait leur conception économique, c'est-à-dire partage de la misère par simple réactualisation de l'épisode du manteau de St Martin, coupé en deux pour vêtir le "pauvre" !

Il nous restait à subir, clé de voûte idéologique, la conception d'un fatalisme historique centriste, nouveau messianisme de cette fin millénaire, remplaçant les chars de l'Armée Rouge par le bulletin de vote identitaire et historiquement (génétiquement ?) déterminé afin de choisir un nouveau petit Jésus soviétique à la sauce libérale !

Il y a là, chez nos régionalistes, comme une récurrence qui fonctionne pour eux dans le domaine de l'idéologie pure : une dévotion trouble, souvent inconsciente pour

...noté comme Ordre "naturel" du monde émanant de la Création. Depuis le ralliement des catholiques à la République avec armes et bagages à la fin du XIXème, cette forme de pouvoir n'a-t-elle pas reçu sanctification et légitimation ? Voilà pour eux le fondement de la "Démocratie" ! Procédant alors de ce qui apparaît comme une véritable ontologie de la soumission, ce rapport au pouvoir trouve sa sublimation dans la prise en charge par un "corps intermédiaire bienfaisant" de la personne subsidiaire, cette faible créature fondamentalement incapable d'assurer elle-même son salut. Cet ensemble, version rénovée de la paroisse, constitue "un groupement d'ordre inférieur" auquel "ce serait commettre une injustice en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social" de "retirer les fonctions qu'il est en mesure de remplir lui-même". De là découle une revendication régionaliste "raisonnablement modérée" ainsi qu'une vision de l'Em-sav comme appoint ou subside d'une majorité d'ordre supérieur à laquelle est "naturellement" dévolue la conduite de l'Etat ! Comme on le voit et comme on s'en doutait un peu, la prétendue "fin des idéologies" n'abolit pas, bien au contraire, la suprême fin de l'idéologie comme art de masquer les rapports de domination tant politique qu'économique !

On entend déjà monter les protestations et on nous jurera ses grands dieux que tout a changé et que c'est nous qui exagérons en cherchant des soutanes partout !

Possible, mais voilà qui ne manque pas de sel surtout de la part de ceux qui voient l'intervention constante de la main de Dieu dans l'Histoire de Bretagne, éternelle théocratie comme chacun sait !

Parce qu'ils ont rompu leurs liens statutaires, juridiques avec la hiérarchie catholique, mais sans rompre pour autant avec l'idéologie cléricalle, ils se considèrent sincèrement "déconfessionnalisés" et il nous faudrait les croire sur leur bonne mine ! Comme nous ne sommes pas forcément portés à l'acte de foi par nos conceptions philosophiques, nous préférons rester circonspects, au risque de choquer ou déplaire !

Qu'on nous comprenne bien : croyant ou athée, cela regarde le cœur de chacun ; les deux sont respectables, mais nous n'admettons pas le mélange des genres.

Ainsi le cléricalisme est-il la confu-

sion des ordres, spirituel et politique (...) Cette dualité des ordres, civil et ecclésiastique, le cléricalisme la tient pour nulle et il se comporte comme si elle n'existait pas.

(René Remond, Confessionnalisme et Cléricalisme, Encyclopaedia Universalis, vol. 4, 1972, 354-356)

Qui ne verra que cette définition par un auteur souvent cité par nos régionalistes s'applique parfaitement à leur action ? Leur sincérité, leur inconscience sont pour nous secondaires.

A l'heure où le fondement même de la hiérarchie ecclésiastique - le sacro-saint principe de subsidiarité - est érigé en règle fondatrice d'un édifice européen infecté de démocratie chrétienne et de libéralisme économique, l'athée ne rejoint-il pas l'hérétique ?

Nous sommes donc plus que jamais en résistance !

D'autant que les prémisses d'une nouvelle donne pour la Bretagne bouleverseront bientôt tous les schémas de pensée des nostalgiques de soixante-huit : des luttes lycéennes (la plus forte mobilisation de tout l'hexagone !), de la réaction des laïques de Kemper (qui a surpris les abonnés de l'anorgasmie du "can sans suce sent triste" !) à celle des travailleurs qui rejette le patronat national-syndicaliste se dégage aujourd'hui le parfum sauvage d'un avenir à construire ! En toute indépendance !

Blavez mat, tudou ha bec'h dei !

* Pie XI Encyclique Quadragesimo Anno "Sur la restauration de l'ordre social" (Tout un programme III) 15 mai 1931. Cette encyclique, rappelez-le, contient une approbation formelle des structures corporatistes mises en place par le régime fasciste de Mussolini.

Occitania Entre le Larzac et l'O.M. de Marseille.

L'écoeurement devant l'Etat français centralisateur, parisien et autoritaire se renforce partout. D'où sans doute le renouveau des revendications nationales en Occitania. Ce mouvement différent des années soixante-dix (style Larzac) se développe dans un contexte urbain avec comme principal support le rap en... provençal ou occitan. Des groupes comme la Massilia Sound System ou les Fabulous Trobadors abordent désormais sans complexe la scène musicale européenne.

Et sur la ligne "maginot" qui relie Toulouse, Marseille et Gènes, les choses bougent. On y met le "oac" (équivalent en occitan de Storlock) et on exprime le rejet de l'Etat Français. Dans Chourmo (Galèse) le dernier album de Massilia on entend : "En France, une langue unique nous est imposée / Ça empêche les gens d'élargir leurs idées" ou encore "intégration = assimilation". Chourmo c'est aussi une association qui donne des cours d'occitan gratuits aux jeunes des banlieues de Marseille. Presque une réactive pour la Massilia Sound System qui avait déjà créé le PIIM (Parti Indépendantiste International Marseillais).

Marseille d'ailleurs où la contestation est la plus forte. Bien qu'en proie à des difficultés économiques importantes, l'identité culturelle reste très forte. La ville peu à peu tourne le dos à la France et rêve d'une voie à la "catalane" comme Barcelone sa voisine. Le football est un des révélateurs de cet état d'esprit. "Le football, expliquait un des chanteurs de la Massilia, est devenu en France un des vecteurs de décentralisation les plus puissants". Le phénomène OM peut apparaître comme une forme plus ou moins exacerbée de chauvinisme, reste que contrairement à Paris, l'extrême-droite est inconnue au stade vélodrome. Peut-être indisposée par les drapeaux provençaux qui ont remplacé les français, ou alors par des banderoles explicites comme "l'indépendance", "Pas Français, Marseillais".

Et la "Marseillaise" dans tout ça ? La rue Thubaneau où elle fut composée a toujours été célèbre pour autre chose. "Faire la rue Thubaneau" est une expression peu flatteuse et savoir que l'hymne français fut chanté pour la première fois dans une maison close peut faire sourire les Marseillais.

Ar Floc'h.



Dumping commercial L'Europe casse la barrière en Afrique

Depuis dix ans, l'Europe des Douze brade une partie de ses surplus de viande de bœuf vers les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. Premiers touchés par cette politique de dumping, les éleveurs du Sahel ont vu leurs ventes de bétail vers la Côte d'Ivoire et le Ghana diminuer de moitié durant la dernière décennie, en grande partie en raison de l'importation de viandes européennes subventionnées.

Une charte internationale.

Le problème de la viande de bœuf ne peut pas être isolé de celui des autres viandes (volaille en particulier) qui font l'objet d'échanges internationaux. C'est pourquoi nous demandons que soit adoptée une charte internationale précisant que

Délaissés par les consommateurs européens, les bas morceaux de viande de bœuf (les CAPAS, abréviations de caparaçon ou pari abdominal déossée) sont bradés grâce aux subventions de la CEE. Cette viande se retrouve sur les étals des villes côtières africaines où elle est achetée, malgré sa qualité très médiocre (très grasse, mal conservée après décongélation), par les consommateurs dont les revenus ont baissé ces dix dernières années. Certains pays ont mis en place des systèmes de taxe à l'importation qui son inefficaces. De toute façon, ces Etats préfèrent assurer l'approvisionnement des consommateurs urbains, politiquement plus à même de mettre le pouvoir en péril. Pourtant, à long terme, les Etats auraient intérêt à améliorer les filières régionales de production et de commercialisation de viande pour proposer aux consommateurs urbains une viande de qualité à un prix attractif.

l'entente des objectifs de l'aide au développement. La France, elle-même principal fournisseur de cette viande exportée vers l'Afrique de l'Ouest (20 000 tonnes sur les 51 000 en 1992) finance actuellement d'importants programmes de développement de l'élevage !

Un débat entre les ministres.

Le cas de la viande est révélateur des contradictions entre la politique d'aide au développement financée par la CEE et ses pratiques commerciales. La prochaine réunion des ministres européens de la Coopération se tiendra le 2 décembre. Le thème retenu est celui de la "sécurité alimentaire". Mais le problème posé par la stratégie commerciale de la CEE dépend surtout des ministres de l'Agriculture qui se réuniront le 14 décembre. Un bon débat en perspective entre "coopération et agriculture".

Faire cesser le dumping.

Nous demandons que la CEE établisse un calendrier des mesures visant à la suppression des restitutions de façon à ce que la production locale africaine ne soit plus concentrée de manière déloyale par la viande européenne. Nous demandons qu'une équipe indépendante formule des propositions sur les mesures d'accompagnement à prendre dans l'application du calendrier.



les exportations de viandes, quelles qu'elles soient, ne doivent pas empêcher le développement des productions locales. Cette charte devra interdire explicitement les pratiques de dumping commercial. Son respect par les Etats signataires devrait faire l'objet d'une vigilance permanente par les ONG du Sud et du Nord. Cette campagne est portée par l'organisation Solagral Agir ici et est soutenue par une quinzaine d'organisations françaises et est relayée dans la plupart des pays de la CEE.

(Paru dans "Solidarité Paysanne" : mensuel de la Confédération Paysanne 22).

Evit
ur skinwel
brezhoneg

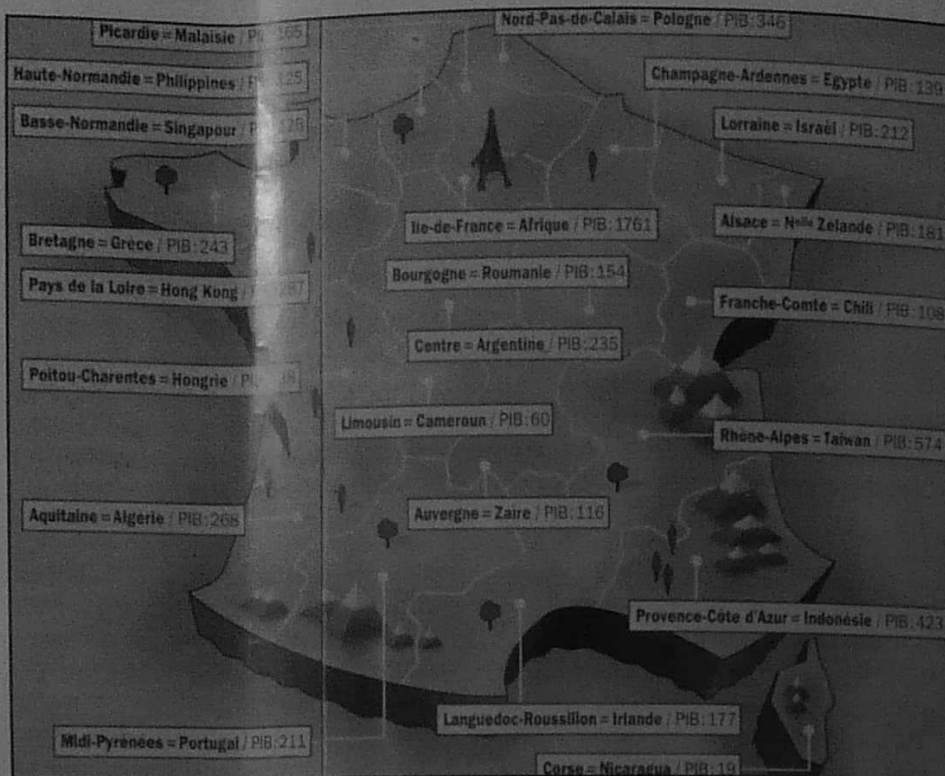


Manifestomp
en Oriant

d'an
29
a viz genver
1994
gant Stourm
Ar Brezhoneg

ECONOMIE - FICTION

Les Bretons aussi riches... que les Grecs



Le mensuel "Ça m'intéresse" de novembre 1993 s'est amusé à des comparaisons entre les 22 régions de l'Hexagone et des états indépendants dans le monde entier. On y découvre que l'Ile de France a le même Produit Intérieur Brut (P.I.B.) que l'ensemble de l'Afrique, que les Alsaciens sont aussi riches que les Néo-Zélandais et que le P.I.B. de la Corse équivaut à celui du Nicaragua.

Quant à la Bretagne, son P.I.B. est le même que celui de la Grèce ! Remarque de "Ça m'intéresse" : "la démonstration a des limites car les régions qui constituent la France ne sont pas autonomes et bénéficient d'infrastructures nationales qu'elles n'ont pas eu à financer". Remarquons à notre tour : 1^o que le P.I.B. indiqué n'englobe pas la Loire Atlantique, c'est-à-dire le département breton le plus riche, 2^o que la Bretagne serait certainement plus riche si elle se finançait elle-même en y valorisant librement tout son potentiel, son épargne et ses impôts. Alors, la Bretagne aussi riche que la Grèce ? Qu'importe après tout, ne disait-on pas au XVI^o siècle que la Bretagne était le "Pérou de l'Europe".

ADKOMANANT - KOMANANT ● Réabonnement - Abonnement

150 L ar bloaz (evit Breizh hag ar broioù sujet d'ar stad c'hall) 170 L e lec'h all - Skoazell : 200 L da vihanañ

Anv/Nom

Raganv/Prénom

Chomlec'h/Adresse

Da gas da/A envoyer à : EMGANN. BP 71 - 22202 GWENGAMP CEDEX

Notre fax : 96.44.29.04.